



## **AVIS PUBLIC – VILLE DE LAC-DELAGE**

### **CHANGEMENT DU LIEU**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019**

Le présent avis a pour but de vous informer que la réunion régulière du lundi, 11 février 2019 aura lieu au Manoir du Lac-Delage (salle Mallard), située au 40, avenue du Lac à 19h30, en raison de l'activité du 60<sup>e</sup> qui se tient juste avant la séance à 18h30.

ENDROIT : Manoir du Lac-Delage, (salle Mallard)

DATE : Lundi, 11 février 2019

HEURE : 19h30

Donné à Lac-Delage, ce 7 février 2019

Josée Desmeules, B.A.A.  
Directrice générale

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Josée Desmeules, directrice générale de la Ville de Lac-Delage certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le 7 février 2019 en affichant à l'hôtel de ville, un exemplaire de l'avis ci-contre, et publié copie du même avis sur le site Internet de la municipalité cette même date.

CERTIFIÉ À Lac-Delage, ce 7 février 2019

Josée Desmeules, B.A.A.  
Directrice générale